

## **NOUVEAU RÉGIME PERSPECTIVE**

Les retraités de l'UQ, détenteurs d'une police d'assurance maladie du groupe 3997 ont été avisés en début d'avril du renouvellement de leur police et des nouvelles primes mensuelles à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018.

Malgré une augmentation de 20,2 % des primes, cette police demeure, pour la majorité des retraités, l'un des meilleurs choix.

Lors de cette annonce, ils ont également été informés de la création d'une nouvelle police (Perspective 3992) à trois paliers : base/intermédiaire/supérieur.

Le palier de base offre une couverture réduite par rapport à la police du groupe 3997. Les deux autres paliers offrent une assurance voyage de 90 ou 180 jours ; c'est plus que les 45 jours de la police du groupe 3997.

Par contre, pour les autres volets de la couverture, c'est généralement moins avantageux que la police du groupe 3997.

Enfin cette nouvelle police d'assurance n'offre pas un remboursement à 100 % pour les frais admissibles dépassant 1 000 \$.

Pour l'instant, La Capitale n'a fixé aucune limite de temps pour qu'un adhérent du groupe 3997 puisse migrer vers le groupe 3992.

Avant de quitter le groupe 3997 et d'adhérer au groupe 3992, nous vous suggérons de consulter votre dossier de réclamation des dernières années et de voir comment elles auraient été traitées dans le groupe 3992. Enfin, cet exercice devra tenir compte des primes actuellement en vigueur pour les deux groupes.